

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

|   |                                  |                                    |
|---|----------------------------------|------------------------------------|
| <b>Cadre réservé à l'administration</b> |                                  |                                    |
| Date de réception<br>27/06/2014         | Dossier complet le<br>10/07/2014 | N° d'enregistrement<br>F09314P0155 |

### 1. Intitulé du projet

Aménagement parcelle FUNEL AH172

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de rubrique et sous rubrique    | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique |
|------------------------------------|--|
| Rubrique : 51<br>Sous rubrique : a | Surface de défrichement : 10 900 m <sup>2</sup>                            |

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Aménagement de la parcelle FUNEL AH172 :

- Création de la continuité de circulation entre le site GALDERMA actuel (AH 160) et la parcelle AH 172.
- Création d'un chemin de ronde périphérique (sécurité et sûreté du site)
- Création de 120 places de parking

ORFÈVRE

|    |                                    |                   |                     |             |             |
|----|------------------------------------|-------------------|---------------------|-------------|-------------|
| N° | Arrivé le :<br><b>10 JUL. 2014</b> | Projet de réponse | Éléments de réponse | Attribution | Information |
|    |                                    |                   |                     |             |             |

#### 4.2 Objectifs du projet

- Permettre l'extension des activités du centre R&D des laboratoires GALDERMA dont le site actuel est arrivé à saturation.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Mise en communication du site actuel avec le nouveau terrain :
  - Création d'une voie de circulation entre les deux terrains
  - Création d'un grillage de protection autour du terrain.
- Création d'un chemin de ronde pour le gardiennage le long du grillage de protection.
- Installation des éclairages nécessaires;
- Création de 120 places de parking extérieurs.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- L'entrée principale du centre R&D GALDERMA est maintenue telle qu'actuellement : les véhicules des collaborateurs entrent sur la RD504, et lorsque les places de parking extérieures et intérieures sont pleines, ils utilisent le nouveau parking installé sur le terrain AH172.
- La sortie des véhicules est inchangée par rapport à la situation actuelle : sortie sur le rond-Point de Funel.
- La surveillance continue du site est assurée en particulier par la circulation des gardiens sur le chemin de ronde périphérique créé.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s)

Déclaration de projet avec :

- Enquête publique du 24/02/14 au 27/03/14
- Avis de l'autorité administrative de l'Etat en matière d'environnement
- PLU de BIOT du 6/05/2010 modifié le 19/05/2014 (objet: déclassement EBC)
- Autorisation de défrichement (a faire ultérieurement),
- Autorisation d'aménager (a faire ultérieurement).

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

- Autorisation de défrichement

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

| Grandeurs caractéristiques        | Valeur                |
|-----------------------------------|-----------------------|
| - Surface à défricher             | 10 900 m <sup>2</sup> |
| - Longueur du chemin de ronde     | 465 m                 |
| - Nombre d'unité de stationnement | 120                   |

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**

Les Templiers  
2400 Route des Colles  
BP87, Sophia Antipolis  
06410 BIOT

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**Long. 43° 36' 49" 41Lat. 7 ° 05' 15" 14

*Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :*

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non 

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non 

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non 

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

- 1.- Travaux d'aménagement tel que décrit ci-dessus
- 2.- Construction ultérieure (date non précisée) sur ce terrain d'un bâtiment tertiaire qui reprendra en sous sol les parkings extérieurs créés en phase 1.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- Terrain boisé en friche.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- PLU de la commune de BIOT du 6 mai 2010 modifié le 19 mai 2014.  
- Zone UYc du PLU

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

## 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                      | Non                                 | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|-------------------|
| dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |
| en zone de montagne ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |
| sur le territoire d'une commune littorale ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |
| dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?                             | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |
| sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?                                       | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                   |

|   |                                     |                                     |   |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?<br>si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | PPRIF approuvé le 23 juin 2008 : zone B1a |
| dans un site ou sur des sols pollués ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| dans une zone de répartition des eaux ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| dans un site inscrit ou classé ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Site inscrit : servitude AC3 jointe.      |
| <b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>   | <b>Oui</b>                          | <b>Non</b>                          | <b>Lequel et à quelle distance ?</b>      |
| d'un site Natura 2000 ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Site à 2 km au NE de la zone.             |
| d'un monument historique ou d'un site classé ou patrimoine mondial de l'UNESCO ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Domaines de l'environnement : |   | Oui                      | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel  |
|-------------------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| <b>Ressources</b>             | engendre-t-il des prélèvements d'eau ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                               | impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                               | est-il excédentaire en matériaux ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                               | est-il déficitaire en matériaux ?<br>Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| <b>Milieu naturel</b>         | est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Voir diagnostic faunistique et écologique joint. L'étude a été réalisée sur la zone EBC des parcelles AH160 et AH172 représentative de l'ensemble de la parcelle<br>- uniquement espèces communes sans enjeu écologique.<br>- continuité du corridor écologique par les espaces boisés à l'Ouest. |
|                               | est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |

|                                |  |                                     |                                     |  |
|--------------------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
|                                | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | - Le PLU de BIOT du 6 mai 2010, révisé le 19 mai 2014 a déclassé la partie de l'EBC concernée par le projet .<br>- En outre depuis l'approbation de la ZAC de Funel en 1983 le terrain est classé en zone urbaine. |
| <b>Risques et nuisances</b>    | Est-il concerné par des risques technologiques ?                                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                                | Est-il concerné par des risques naturels ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Feu : voir PPRIF   |
|                                | Engendre-t-il des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                                | Est-il concerné par des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| <b>Commodités de voisinage</b> | Est-il source de bruit ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                                | Est-il concerné par des nuisances sonores ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                                | Engendre-t-il des odeurs ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                                | Est-il concerné par des nuisances olfactives ?                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                                | Engendre-t-il des vibrations ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                                | Est-il concerné par des vibrations ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

|   |   |                                     |                                     |  |
|---|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
|   | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|   | <p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| <b>Pollutions</b>                             | <p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <p>- Rejet dans l'espace naturel des eaux pluviales captées sur les parkings après traitement par un déshuileur (conforme au règlement communal en matière d'assainissement des eaux pluviales).</p> |
|   | <p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| <b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b> | <p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>           | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|   | <p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p> | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |



## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |  |
|-------|--|
| 1     | L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;  |
| 2     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;   |
| 3     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;  |
| 4     | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;  |
| 5     | <b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; |

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>-Avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement pour la mise en compatibilité du PLU de BIOT.</li> <li>-Pré-diagnostic faunistique et floristique estival d'un EBC sur la commune de BIOT</li> <li>-Servitude AC2</li> <li>-Extrait du plan cadastral AH172</li> <li>-Modification du parcellaire cadastral</li> <li>-Plan de zonage approuvé le 6 mai 2010</li> </ul> |

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus :

Fait à  le,

Frédéric FOURQUIN

Signature



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Sans objet

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

Sans objet

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le PLU de la commune de BIOT a fait l'objet d'une déclaration de projet approuvée le 19 mai 2014. A cette occasion un pré-diagnostic faunistique et floristique a été réalisé, démontrant l'absence de risques en la matière sur la parcelle concernée.

D'autre part l'autorité administrative de l'Etat en matière d'environnement a émis un avis favorable lors de la mise en compatibilité du PLU de BIOT.

En conséquence nous demandons d'être dispensé d'étude d'impact pour ce projet.

**BIOT****A.C. 2 - PROTECTION DES SITES NATURELS ET URBAINS**  
**Servitudes de Protection des Sites et Monuments naturels**Textes de réglementation générale

- Loi du 2 mai 1930 modifiée
- Code de l'Urbanisme, Articles L. 421-1 et R. 421-38-5, R. 421-38-6

Limitation au droit d'utiliser le sol

- Consultation du Service chargé des Sites dans tous les cas visés par la Loi du 2 mai 1930 modifiée, en particulier :
- Les Sites Classés ne peuvent être détruits ni modifiés dans leur état ou leur aspect, sauf autorisation spéciale du Ministre chargé des Sites (Art. 12).
- Les Sites Inscrits ne peuvent, sous réserve de l'exploitation courante en ce qui concerne les fonds ruraux et de l'entretien normal en ce qui concerne les constructions, faire l'objet de travaux sans avoir avisé l'Administration de l'intention (Art. 4).
- La création de terrains de camping, de stationnement de caravanes, ainsi que le stationnement isolé des caravanes sont interdits sauf dérogation accordée par l'autorité compétente.

Personne ou Service à consulter

- Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France, 41 Avenue Thiers, 06000 NICE

| Liste des sites   | Date des arrêtés propres à chaque site   |
|---|--|
| <p><b>Site inscrit :</b></p> <p>Le Village, parcelles n° 35 à 46, 49, 51 à 72, 74 à 92, 94 à 141, 145 à 149, 151 à 158, 160 à 162, 164 à 189, 191 à 233, 236 à 262, 264 à 283, 285 à 313, 315, 317 à 339, 341 à 347, 349 à 364, 366 à 383, 385 à 395, 397 à 411, 413, 416 à 418, 420 à 434, 436 à 438, 440 à 447, 479 à 483, 485, 546 à 548, 557 à 560, 562, 566 à 569, 571 à 575, 580 à 583, 589 à 592, 595, 596, section A du cadastre.</p> <p>Totalité de la commune</p> | <p>7 mai 1963</p> <p>10 octobre 1974</p> |

